



La Ville de Cachan recrute !

DIRECTION
PRÉVENTION
MÉDIATION
SÉCURITÉ

Police municipale

Catégorie C /

Gardien-brigadier ou brigadier-chef principal

Policier municipal (F/H)

Avantages et conditions du poste

► **Horaires** : 39h, 23 jours de RTT.
Travail le matin, le soir, les week-ends.
Planning appelé évoluer favorablement
avec l'accroissement des effectifs du
service.

► **Rémunération** : traitement indiciaire +
ISFE au taux plafond. Heures
supplémentaires rémunérées le week-
end. Possibilité d'astreintes rémunérées.

► **Équipement** : gilet pare-balles, radio,
bâton télescopique, aérosol, caméra-
piéton.

► **Moyens** : vidéoprotection déployée sur
la ville (plus de 100 caméras), vélos à
assistance électrique et deux véhicules
sérigraphiés.

► **Effectif cible** : 7 policiers municipaux,
1 chef de service, 4 ASVP, 2 agents de
la brigade environnement, un secrétariat
et un agent d'accueil.

► **Avantages** : remboursement Navigo
75%, forfait mobilité durable,
participation à la mutuelle, CNAS.

► **Formation** : Entraînement sportif
régulier sur temps de travail, GTPI, VTT.
Secourisme, CNFPT.

À propos de la Ville de Cachan

Au cœur du Grand Paris, à 2,5 km de
Paris, desservie par le RER B et, à
l'horizon 2027, la ligne 15 du métro,
Cachan est l'une des villes les plus
attractives de la région francilienne. Ses
près de 31 000 habitants bénéficient
d'un cadre de vie préservé, d'une vie
associative et culturelle très riche,
d'équipements publics de qualité et
d'une situation privilégiée.

► Notre doctrine : une police de proximité

La Ville de Cachan, à travers l'action de sa direction de la Prévention, Médiation
et de la Sécurité, déploie une police de proximité, qui associe **connaissance
des quartiers** et de leurs habitantes et habitants, **présence** visible et
prévention des risques, des nuisances et de la délinquance. Le **dialogue** avec
tous les publics et le **travail en partenariat** avec les services de la ville et les
acteurs du territoire seront au cœur de votre métier.

► Vos missions, vos terrains

► **Proximité** : îlotage à pied ou à vélo dans les quartiers, au contact des
habitantes et habitants.

► **Tranquillité et cadre de vie** : police du stationnement, de la circulation et de
l'occupation du domaine public, traitement des nuisances, salubrité.

► **Sécurisation** : voirie et manifestations publics. Répondre aux enjeux d'une ville
qui se développe : refonte du campus (9000 étudiants à terme), nouveau quartier
de la gare de la ligne 15 du Grand Paris Express.

► **Prévention et partenariats** : participer aux actions de prévention. Travailler au
sein de la DPMS, avec les services de la ville et en lien avec la Police nationale
au service de la tranquillité publique.

► Compétences et aptitudes requises

► **Sur le terrain** : observation, sang-froid, capacité à prioriser et à décider dans
l'urgence, bonne condition physique.

► **Dans la relation** : goût du contact, de la médiation, autorité, capacité à faire
remonter rapidement les informations utiles.

► **Au cœur du métier** : maîtrise des pouvoirs de police du Maire et du cadre
juridique d'intervention (code de la sécurité intérieure, code de la route, code
pénal), rédaction précise de rapports et procès-verbaux.

► **Au sein de l'équipe** : rigueur, loyauté, sens du collectif, sens du service public,
discretion et respect de la déontologie.

► **Prérequis** : agrément du préfet et du procureur de la République ; formation
initiale validée ou qualité de lauréat-e du concours. Permis B.

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à : drh-recrutement@ville-cachan.fr

